



2^{ème} club énergie climat territorial

Mercredi 3 mai 2017 -salle des fêtes
St Cirq

Compte-rendu de réunion

Présents	Présents
<ul style="list-style-type: none">- M. THIERCELIN Gérard, CDT du PMQ- Mme TILLON Georgette, élue Montricoux- M DAVID Emmanuel, ADEME Occitanie- M. REGAMBERT Michel, Maire de Verlhac-Tescou et Vics –Psdt CC QVA- M. LABORIE PATRICE, Enedis- M.DONNADIEU Jean Louis, Maire de Cayriech, Bureau PETR PMQ- M. GONTARD Anthony, Espace info énergie 82- Mme RIOLS Véronique, Conseillère départementale 82- Mme MUSARD Chantal, élue chambre d'agriculture 82- M. MARTIN Sabine, France Nature Environnement 82- M. THIERCELIN Gérard, CDT du PMQ- Mme CABARES Marie, CDA 82- Mme GROSBORIVE Nathalie, Directrice CPIE 82- Mr BARTHES Cédric, CMA 82- Mme DANTHEZ Florence, élue Bioule et Bureau PETR PMQ- Mr FERTE Denis, élu CCQRGA , Bureau PETR PMQ- Mme HONNONS Elisabeth, FDCUMA, CDT du PMQ	<ul style="list-style-type: none">- M CALMETTES Jacques, élu CCQVA et Vice-psdt PETR PMQ- M. DARBOIS Philippe, Directeur du PETR PMQ- M. MAFFRE Christian, Président PETR du Pays Midi Quercy- M. ALONSO Damien, CEP PETR PMQ- Mme SOUSBANC Sylvie, DDT 82- Mme BAYLES-PENCHEs Marylène, Dir SDE 82- M. BIRLINGER Julien, chargé de mission énergie/climat PETR PMQ- Mme PADIE Florence, Chargée de mission Alimentation/ circuits courts PETR PMQ- Mme PRADIER Sandrine, Chargé de mission habitat /patrimoine PETR PMQ- M LAPEYRE Vincent, stagiaire ARPE- M ALTIER Julien, Stagiaire PETR PMQ- Mme VACQUIE Anaïs, Stagiaire PETR PMQ- Mme BERTHELOT Gaëlle, Stagiaire PETR PMQ

Introduction

Mercredi 3 mai 2017, le PETR du Pays Midi Quercy a réuni le « club énergie climat territorial ». « Le club énergie Climat Territorial est l'instance qui regroupe les différents acteurs du territoire et dont le concours est indispensable à la mise en œuvre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Sa composition doit couvrir les principales instances décisionnelles du territoire. Ce club se réunira à minima une fois par an » (Extrait de la convention COTEC 2016-2018 entre le PETR PMQ et l'ADEME Occitanie).

Ainsi, 24 personnes se sont réunies à la salle des fêtes de Saint Cirq autour de la stratégie énergie-climat du territoire, de l'évaluation et des moyens mis en jeu. Après un mot de bienvenue et un tour de table, Christian Maffre s'est félicité de l'implication de l'ensemble des partenaires et a remercié les partenaires ressources qui étaient représentés lors de la réunion.

Julien Birlinger a présenté dans un premier temps le plan général du déroulement de la réunion organisé en 3 chapitres :

- 1/ L'évaluation, la stratégie et les moyens,
- 2/ Le bilan des missions menées par le PETR
- 3/ La nouvelle organisation territoriale et les perspectives de cette dernière.

Au total ce sont quatre vingt quatre diapositives qui ont été projetées et explicitées.

Vous trouverez, en pièce jointe, la présentation projetée.

1/ L'évaluation, la stratégie et les moyens

Pour débiter la réunion Julien Birlinger a fait un rappel sur le bilan énergétique du territoire, des gaz à effet de serre et des énergies renouvelables de 2016 pour conclure sur le devenir du territoire à énergie positive.

2/ Bilan des missions

Plusieurs techniciens et stagiaires sont intervenus pour présenter le bilan des missions mises en œuvre dans le cadre du Plan Climat Air énergie Territorial du Pays Midi Quercy :

- Patrimoine public : Damien Alonso
- Habitat : Sandrine Pradier
- Animations agricoles : Elisabeth Honnons (FDCUMA)
- Circuits Courts alimentaires : Florence Padié
- Forêt : Céline Pertuz du CRPF
- Observatoire de la transition : Vincent Lapeyre (Stagiaire à l'ARPE)
- Potentiel Bois énergie : Julien Altier (stagiaire)
- Mobilité : Gaëlle Berthelot (stagiaire)
- Sentinelle des saisons : Nathalie Grosborne (CPIE)
- Animations territoriales : Anaïs Vacquié (stagiaire)

- Mobilité

Nathalie Gaudant de SOSTEN Projet a rappelé le principe de la plateforme **PartaJ** (www.partaj.fr) et nous a fait part de quelques chiffres sur l'efficience de la plateforme :

- 525 personnes ont recherché des destinations
- 13 offres de covoiturages ont été postées
- Peu de retour des offices de tourisme sur l'utilisation de la plateforme

D'ici septembre nous avons espoir que les collectivités territoriales (communes, EPCI,..) ainsi que les associations s'emparent davantage de l'outil pour diffuser leur offre de mobilité. D'autre part, Mme Gaudant a évoquée le fait de développer des actions ciblées selon les publics, pour répondre à des besoins spécifiques.

3/ Questions et remarques du public

Intervention de Sabine Martin sur le faible développement du solaire thermique dans l'habitat. Sandrine Pradier lui a répondu que le technicien « Plateforme habitat privé » présentait les solutions techniques mais n'offrait pas de subventions supplémentaires à celle existantes.

Emmanuel David lui répond que le solaire thermique est envisageable dans le cadre d'une rénovation lourde, vu le prix de l'installation. Philippe Darbois précise que la Région finance via l'éco-chèque.

Intervention de Cédric Barthès qui a présenté la plateforme géo-métiers qui permet de trouver un artisan sur le territoire du Pays Midi Quercy.

Intervention de Marylène Bayle-Penche qui a présenté l'avancée de la prise de compétence du syndicat d'énergie du Tarn-et-Garonne dans le développement de la filière bois énergie.

Intervention de Véronique Riols qui a précisé la politique transport du conseil départemental 82.

4/ La nouvelle organisation territoriale et les perspectives

Enfin Emmanuel DAVID, de l'ADEME, a explicité la nouvelle organisation territoriale en matière d'élaboration des plans climats, effective depuis janvier 2017.

En effet, il a précisé que dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015, le rôle des intercommunalités était renforcé.

Il a rappelé plusieurs éléments :

--> Concernant les EPCI compris entre 20 000 habitants et 50 000 habitants dits « obligés », ils doivent élaborer un PCAET d'ici fin 2018. De fait sur le territoire du Pays Midi Quercy deux communautés de communes ont l'obligation de le mettre en place :

- Communauté de Communes Quercy Caussadais
- Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron

La Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron ayant moins de 20 000 habitants n'est pas dans l'obligation d'élaborer un PCAET.

Pour l'élaboration de ces PCAET, il est important selon lui de travailler de manière concertée et rationnelle, notamment dans le cadre d'un travail mutualisé.

--> Emmanuel David a rappelé aussi que les PCAET peuvent être élaborés à l'échelle d'un territoire couvert par un SCOT dès lors que tous les EPCI transfèrent leur compétence élaboration PCAET à l'établissement public en charge du SCOT, donc le PETR Pays Midi-Quercy.

De fait, il a évoqué l'idée d'un possible transfert de compétence d'élaboration des PCAET des EPCI au PETR.

L'opération mutualisée permettrait d'élaborer un diagnostic à l'échelle du SCOT et la définition d'une stratégie claire et d'enjeux à cette même échelle.

Le plan d'actions du PCAET serait ensuite décliné règlementairement à l'échelle de chaque communauté de communes, permettant de prendre en compte les spécificités de chaque communauté de communes et de préciser les actions à mettre en œuvre à l'échelle de chaque EPCI ou à mutualiser à l'échelle du Pays MQ.

Emmanuel David a conclu son intervention en rappelant que la région Occitanie recevra les 27,28 et 29 septembre 2017 les 7èmes nationales TEPOS « Rencontres Énergie et territoires ruraux, vers des territoires à énergie positive » à Figeac.

Conclusion

Christian Maffre remercie tous les participants et conclut la réunion en insistant sur le fait que le territoire a une manne de 130 millions d'euros (consommation d'énergie du territoire) ; c'est grâce à cet argent que l'on pourra modifier notre façon de vivre. Il s'agit donc de conjuguer économie et écologie en réalisant notamment un travail important d'animation territoriale pour rendre plus lisibles les actions effectuées et sensibiliser les publics pour aller dans le bon sens.